

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET 2025 :

**Un budget
d'engagements**



Département de l'Isère - 7 rue Fantin Latour - 38022 Grenoble

www.isere.fr |     

Les 27 et 28 mars, le Président Jean-Pierre Barbier soumettra à l'Assemblée départementale le budget prévisionnel 2025, d'un montant de 1,7 milliard d'euros. Malgré un contexte d'incertitudes et une dette publique historique creusée par l'Etat, qui pèse sur le budget de la collectivité, comme sur tous les autres Départements de France, ce budget prévisionnel permettra au Département d'assurer ses missions de solidarité auprès des plus fragiles, en leur consacrant plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

La Majorité Pour l'Isère tiendra ses engagements, en sacrifiant les budgets éducation, aide aux communes, agriculture et culture. La collectivité continue d'investir, en conservant un budget d'investissement important, à hauteur de 397 M€ : un message fort de soutien à l'activité économique, aux collectivités et au développement équilibré de tous les territoires de l'Isère.

« Jamais budget n'aura été si difficile à construire depuis ma prise de fonction. Les marges de manœuvre du Département, que nous avons heureusement toujours géré avec la plus grande rigueur et prudence, se réduisent. Entre l'Etat qui réduit nos recettes et augmente nos dépenses de manière unilatérale, notre collectivité est prise en tenailles, dans un contexte d'incertitudes. Cependant, grâce à notre sérieux et à l'optimisation de nos dépenses, notre Majorité présentera à l'Assemblée un budget d'engagements. Nous tiendrons nos engagements auprès des plus fragiles - personnes âgées, personnes handicapées, allocataires du RSA et enfance -, auprès des familles, avec le maintien du 2 € dans les cantines des collèges, avec les entreprises et les collectivités, avec le maintien de l'aide aux communes et intercommunalités à hauteur de 35 M€ par an, avec les agriculteurs, avec le maintien des 10 M€ par an. Le Département continuera d'être aux côtés des Isérois. »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Sommaire :

PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET SOUTENIR LES FAMILLES	p.3
AIDER LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES ET POURSUIVRE LES CHANTIERS ENGAGES	p.4
RENFORCER LA SECURITE DES ISEROIS	p.5
OPTIMISER LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	p.5

PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET SOUTENIR LES FAMILLES

Chef de file des solidarités humaines, le Département consacre plus de la moitié de son budget de fonctionnement aux plus fragiles - personnes âgées, personnes en situation de handicap, allocataires du RSA et protection de l'enfance, soit 57 %, qui représentent 741 M€. La collectivité accompagne ainsi les Isérois dans toutes les étapes de leur vie, de la petite enfance jusqu'au grand âge.

Le Département ne se contente pas de verser des aides sociales. Il développe la prévention et soutient les initiatives innovantes pour toujours mieux répondre aux besoins des Isérois, que ce soit en faveur du retour à l'emploi, de la protection contre les violences conjugales et familiales ou encore en faveur de l'accompagnement des personnes âgées. Afin de prévenir la perte d'autonomie chez les personnes vieillissantes, il a ainsi développé avec le CHU Grenoble Alpes et La Poste une application innovante, Digicope, un autodépistage qui permet aux personnes de plus de 60 ans de repérer leurs fragilités et d'agir pour retarder une possible perte d'autonomie.

Parole donnée, parole tenue : comme elle l'avait promis lors de la campagne électorale de 2021 et malgré la forte hausse du coût des denrées, la Majorité continue de soutenir le pouvoir d'achat des familles, en maintenant pour la 4^{ème} année consécutive la cantine au tarif unique de 2 euros dans tous les collèges publics isérois. Le Département prend ainsi à sa charge 75 % du coût du repas qui est estimé à près de 8 €. C'est un engagement fort chiffré en 2024 à 9 M€. Un tarif bas pour les familles, pour une qualité toujours supérieure, puisque le Département poursuit son engagement du 100 % local ou bio d'ici à 2028 dans les cantines des collèges, afin de soutenir l'agriculture locale et les circuits courts, ainsi que la qualité et la fraîcheur d'une

alimentation saine pour les collégiens. Dans ses cuisines mutualisées, le cap des 60 % d'achats locaux ou bio est déjà dépassé !

Cette année, le Département continue aussi d'abonder la carte Tattoo, gratuite, en donnant accès à 60 € de réduction sur une inscription à l'année à une activité culturelle, artistique ou sportive pour tous les collégiens isérois du public, comme du privé. Avantage bonifié par la Caf, qui verse automatiquement 60 € de plus pour une activité culturelle ou artistique pour les ménages dont le quotient familial est inférieur à 1200 €, sans compter de nombreux « bons plans » !

Enfin, le Département maintient, de manière volontariste, son dispositif Isère Santé en faveur de l'installation de médecins, de dentistes et d'infirmiers en pratique avancée en Isère, afin de donner à tous les Isérois un meilleur accès aux soins, quel que soit leur lieu de vie.

AIDER LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES ET POURSUIVRE LES CHANTIERS ENGAGES

Avec un budget d'investissement de 397 M€, le Département poursuit sa politique de chantiers et de travaux. Le Département maintient ses engagements et reste le premier partenaire des communes et intercommunalités.

Il préserve en effet son aide volontariste aux communes et intercommunalités à hauteur de 35 M€ par an, durant les 3 prochaines années, afin de soutenir les rénovations d'écoles, modernisations de voiries, constructions d'équipements sportifs ou culturels, aménagements des centres-bourgs permettant de maintenir les commerces de proximité... Un enjeu d'équité territoriale, de maintien du dynamisme et de préservation de la commande publique pour les entreprises du BTP. Des investissements que la collectivité mène en déployant au cœur de toutes ses politiques, la transition écologique et la protection de l'environnement.

Malgré les contraintes économiques, le Département poursuit l'objectif, qu'il s'est fixé depuis 2015, de rénover tous ses bâtiments, qui représentent 1 million de m³, en améliorant performances thermiques et accessibilité. Il vient de terminer le chantier de l'Hôtel du Département dont les travaux ont débuté en 2021, ceux de la Médiathèque départementale de Saint-Martin-d'Hères. Il a déjà rénové les 2/3 de ses centres d'entretien routier et continue la rénovation de ses collèges avec l'objectif d'avoir lancé, d'ici à la fin du mandat, la rénovation de la totalité des 97 collèges publics isérois. Autant de réduction des factures énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

Dans la continuité, le budget d'investissement 2025 permettra de poursuivre le chantier exceptionnel du déploiement de la fibre optique mené par le Département. Il permettra aussi, de continuer les travaux de création du 12^e musée départemental à Vienne, et le projet de déménagement du Musée de la Résistance et de la Déportation au Palais du Parlement à Grenoble. Le Département continue ainsi, d'ouvrir la culture au plus grand nombre, avec le

maintien de la gratuité de ses 11 musées départementaux et le soutien à de très nombreux festivals, événements culturels et associations.

RENFORCER LA SECURITE DES ISEROIS

La sécurité des Isérois est au cœur des préoccupations du Département dans l'ensemble des politiques qu'il élabore.

C'est la raison pour laquelle il poursuit la modernisation et la sécurisation des 4 701 km de routes départementales (dont 1000 km à plus de 800 m d'altitude) en s'engageant à doubler le réseau d'aménagements cyclables. Le budget routes est le premier poste d'investissement de la collectivité (105 M€), avec l'objectif d'assurer aux usagers une circulation optimale en toute sécurité en Isère. Ce budget compte notamment les travaux sur la RD530, dite communément route de La Béarde, suite à la crue historique du Vénéon l'été dernier, la reconstruction du pont de Brignoud, victime d'un incendie criminel il y a 3 ans, les études pour le franchissement du Rhône dans le Nord Isère, ainsi que celles lancées suite à l'éboulement de La Rivière.

S'agissant de la sécurité civile, le Département est le premier financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38), dont il maintient les budgets.

La sécurité des Isérois passe également par la souveraineté alimentaire et la qualité de l'alimentation. Le Département maintient son aide à l'agriculture iséroise à hauteur de 10 M€, notamment en faveur de la modernisation des modes de production face au changement climatique, de l'essor de la méthanisation agricole ou encore du Pôle agroalimentaire avec 2 000 produits locaux portant la marque ISHERE, gage de qualité, de proximité et de juste rémunération des agriculteurs. La collectivité continue également de soutenir les abattoirs du Fontanil, et permet, grâce à son laboratoire vétérinaire, d'assurer le suivi sanitaire des élevages isérois.

OPTIMISER LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sérieux et rigoureux dans sa gestion, le Département continue de maîtriser ses propres dépenses de fonctionnement, sans recul du service au public, malgré un contexte contraint. Cette maîtrise représente une hausse de 4 %, en raison des augmentations de dépenses imposées par l'Etat (avec notamment l'augmentation de la cotisation employeur à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)) et de la baisse des recettes, avec le gel du versement de la TVA par l'Etat (soit 22 M€ de recettes en moins en 2025). S'il va devoir emprunter en 2025 plus fortement qu'en 2024, avec une hausse de près de 6,8 %, l'Isère reste un des Départements les moins endettés de France (sa capacité de désendettement est de 2,8 ans contre 7 ans en moyenne pour les Départements de taille équivalente).

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr